

donne le champ on ne peut disposer des eaux d'égout du quartier Saint-Denis, et il faudrait au moins deux ans pour construire un égout indépendant jusqu'à la Rivière des Prairies, ce à quoi le Bureau d'Hygiène objecterait peut-être, car dès l'origine, lorsqu'il a été proposé de faire le drainage du quartier Saint-Denis, le Bureau d'Hygiène a protesté contre la décharge du sewage brut à la Rivière des Prairies, et a adopté le principe de la construction d'un champ d'épuration.

Au nouveau projet, j'en suis sûr, on ne fera aucune opposition. L'égout existant depuis la rue Bélanger jusqu'au champ est construit avec des pentes tellement fortes par places qu'il peut décharger toute l'eau, et que sur une distance totale de 10,000 pieds de long il n'y aura que sur une longueur de 6,900 pieds qu'il faudrait en augmenter la dimension.

En élargissant cet égout nous allons nous dispenser de creuser dans le roc et l'excavation à faire sera dans le remplissage des anciennes tranchées. Ceci sera beaucoup moins coûteux que la construction d'un nouvel égout passant par le chemin du Sault, qui serait dans le roc.

Le coût des deux projets serait comme suit:

Egout circulaire de 4 pieds depuis A jusqu'à B	\$ 45 000 00
Réparations et changements au Champ	6 000 00
Egout depuis l'avenue jusqu'au bout de la première partie du Champ	12 000 00
Elargissement de l'égout actuel de 2' x 3'	25 000 00
	\$ 88 000 00

Egout indépendant par voie du chemin du Sault:

Depuis la rue Bélanger par le chemin jusqu'à l'avenue	\$ 70 000 00
Depuis l'avenue jusqu'au bout de la première partie du champ	12 000 00
Egout circulaire de 4' depuis A à B	45 000 00
	\$ 127 000 00

Le montant à être dépensé immédiatement serait, comme il est déjà dit, \$51,000.00; la balance \$37,000.00 sera dépensée plus tard; tandis que si l'on construit le nouvel égout au prix de \$127,000.00 le champ devra être mis en ordre quand même pour recevoir les eaux jusqu'à la fin de l'ouvrage, ce qui augmenterait le coût de \$6,000.00 ou \$133,000.00 en tout, contre \$88,000.00 dans l'autre cas, une différence de \$45,000.00.

L'égout circulaire de 4 pieds dans le premier projet coûterait, jusqu'au champ, la somme de \$45,000.00, servirait à égoûter les diverses paroisses sur son parcours; ces paroisses devront payer chacune leur proportion du coût selon la superficie égoûtée, ce qui réduirait le montant qu'aurait à payer la Ville.

La Ville de Saint-Louis a en vue, je crois, la construction d'un égout jusqu'au Sault (Rivière des Prairies). Si elle obtient la permission du bureau d'Hygiène; l'égout depuis l'avenue jusqu'au Sault, pourrait être agrandi pour rencontrer leurs besoins, et ces Villes participantes supporteraient une partie du coût. La distance depuis l'avenue jusqu'au Sault serait ainsi élargie de 10,000 pieds.

STUART HOWARD,
Député-Inspecteur de la Ville.

Je concours entièrement dans le rapport ci-dessus qui présente le seul moyen de satisfaire aux exigences de l'hygiène, d'éviter le protêt du Conseil d'Hygiène de la Province et les poursuites subséquentes qu'entraînerait l'abandon de la ferme d'épuration et le déversement à la Rivière des Prairies, des eaux d'égout à l'état brut; et aussi de pourvoir progressivement au drainage total des eaux de surface du quartier Saint-Denis.

GEO. JANIN,
Surintendant de l'Aqueduc.

the drainage from St. Denis ward, would have nowhere to drain, and it will take at least 2 years to build an independent sewer to the Back River, which might be objected to by the Board of Health as at the time of the proposal to drain St. Denis ward, the Board protested, saying that we could not discharge crude sewage into the Back River, and agreeing to the construction of a Sewage Farm.

The new scheme would, I am sure, meet with no opposition. The existing sewer from Bélanger street to the farm, has such heavy grades in places that it is capable of handling all the water, and out of a total distance of 10,000 feet only 6,900 feet will require to be increased in area. By enlarging this sewer we shall avoid rock excavation, the filling in of the trenches, being the class of excavation to be removed. This is much less costly than building a new sewer, via the Back River road, which would be in rock.

The cost of the two schemes would be as follows:—

4' 0" Circular sewer from A to B'	\$ 45 000 00
Repairs and alterations to farm	6 000 00
Sewer from Avenue to end of 1st. farm	12 000 00
Enlarging present 2' x 3' sewer	25 000 00
	\$ 88 000 00

Independent sewer via Back River road.

From Bélanger street via Road to Avenue	\$ 70 000 00
Avenue to end of 1st. farm	12 000 00
4' Circular from A to B'	45 000 00
	\$ 127 000 00

The amount to be spent at once would amount, as before stated, to \$51,000.00, the balance \$37,000.00, to be expended later on, whereas of the new sewer is built costing \$127,000.00, the farm must be put in shape to handle the water until sewer is completed, which would be an additional \$6,000.00 or a total of \$133,000.00 as against \$88,000.00, a difference of \$45,000.00.

The 4' circular sewer in first scheme, costing to farm \$45,000, as it passes through the parishes and would likely be used by them should, according to area drained be charged against such parishes, thereby costing the City less money.

The Town of St. Louis contemplate, I believe, constructing a sewer to the Back River, if allowed by the Board of Health; if granted, the sewer from the Avenue to the Back River, could be enlarged to fulfil their requirements, and the cost borne by the city and participating towns. The length which would be enlarged from Avenue to Back River is 10,000 feet.

STUART HOWARD,
Deputy City Surveyor.

I herewith fully endorse the accompanying report which offers the only means of satisfying the hygienic demands and of avoiding the protest of the Provincial Board of Health, as well as further legal proceedings which would result from the abandoning of the Sewage Farm and the diverting of the raw sewage into the Back River; it will also serve to the carrying out, by degrees, of a complete drainage of all surface water from St. Denis ward.

GEO. JANIN,
Superintendent M. W. W.